

# COULOMMIERS-LA-TOUR



**BULLETIN MUNICIPAL N°48**

**JANVIER 2025**

# Sommaire



## **HORAIRES DE LA MAIRIE**

Ouverture du secrétariat au public :

Lundi 14h à 17h  
Mardi 9h à 12h  
Mercredi 14h à 17h  
Jeudi 10h à 12h et 16h à 17h

Et sur rendez-vous



## **COORDONNÉES DE LA MAIRIE**



10 Place du 8 mai 1945  
41100 Coulommiers-la-Tour  
Tél : 02 54 77 13 92  
Mail : [mairie-coulommiers-la-tour@wanadoo.fr](mailto:mairie-coulommiers-la-tour@wanadoo.fr)  
Site internet : [coulommiers-la-tour.fr](http://coulommiers-la-tour.fr)



## **PERMANENCE DES ELUS**

**Alain SOUVRAIN, Maire**  
Mercredi de 14h à 18h  
Et sur rendez-vous



P. 1	Sommaire
P. 2	Le mot du Maire
	<b><i>La Mairie vous informe</i></b>
P. 3	Coordonnées utiles
P. 4	Tarifs des services publics
P. 5	Etat civil
	<b><i>Vivre à Coulommiers-la-Tour</i></b>
P.6	Réalisations 2024
P.7	Cérémonies - Animations - Festivités
P.9	Décisions du Conseil Municipal 2024
P.16	Finances communales 2024
	<b><i>La vie locale</i></b>
P.17	Du côté de l'école publique
P.20	L'école Saint-Jean-Baptiste
P.22	Gym Loisirs et Les Cavaliers de la Tour
P.23	Le Comité des Fêtes et Le Syndicat Sportif
P.24	L'Entre 2 Tours et l'USPB
P.25	Les Sapeurs-Pompiers de Selommes
P.26	Le Syndicat Mixte du Pays Vendômois
P.27	Le PLUiH
P.28	Le CIAS
P.29	Enfance Jeunesse de Territoires Vendômois
P.30	MOVE covoiturage Karos
P.31	Application Ma sécurité



## ***Le Mot du Maire***

L'année 2024 aurait dû être une très belle année pour notre pays avec notamment l'organisation des jeux olympiques et paralympiques ; certes nos athlètes nous ont comblés avec de nombreuses médailles, mais hélas de nombreux événements sont venus ternir cette belle éclaircie. En effet, la situation économique de notre pays n'est guère réjouissante ; il nous faut rester optimistes, mais néanmoins réalistes. D'ailleurs au niveau des finances de nos communes nous sommes aussi, tout comme vous, directement impactés. C'est la 1ère fois depuis plus de 20 ans que la commune est contrainte de souscrire une ligne de trésorerie quelques mois, pour palier au versement tardif des subventions de nos différents partenaires. J'en profite pour vous signaler que les communes ne sont pas responsables, comme on l'entend trop régulièrement, de la dette abyssale de l'État.

Les nombreuses intempéries qui touchent notre pays nous rappellent que la nature reprend ses droits et que nous devons être plus respectueux d'elle-même dans beaucoup de domaines et à tout niveau.

Malgré tout, cela ne nous empêche pas de continuer à être actifs pour notre commune mais nous sommes amenés, comme vous, à faire des choix et à ne pas pouvoir satisfaire toutes les demandes des administrés.

Après l'enfouissement des réseaux route de Moulineuf en 2023, nous avons terminé notre projet en ce début d'année 2024 par la réfection de la voirie, avec parfois l'incompréhension de quelques habitants. Je tiens cependant à remercier tous les riverains concernés qui ont cédé une petite partie de leur terrain pour harmoniser et sécuriser cette voie. Nous avons également profité de ces travaux pour améliorer la sécurité aux abords de notre école publique, malgré une baisse significative et non attendue d'une subvention de l'État.

Avec ce nouvel aménagement, une école rénovée en 2021 et 2022, de nouveaux horaires élargis de garderie pour répondre à la demande de quelques parents, notre commune se voit pourvue d'une structure tout à fait adaptée pour un enseignement de qualité, reconnu d'ailleurs au niveau de la circonscription vendômoise : une équipe enseignante stable avec le retour de l'Atsem titulaire après un congé parental, une nouvelle équipe de parents d'élèves beaucoup plus étoffée

cette année, ce qui laisse présager de nombreuses animations.

De nouveaux éclairages ont été installés rue de la Vallée, rue de la Forêt et rue Vendômoise pour améliorer la sécurité des piétons, notamment des scolaires.

Suite au décès de notre locataire du logement de la mairie, l'équipe de la commission travaux s'est retroussée les manches, une fois de plus, afin de rénover et rendre plus attractif ce bien communal.

Notre site internet revit grâce au travail de notre secrétaire générale et il est visité très régulièrement.

Après de longs mois d'absence, notre cantinière est de retour à mi-temps thérapeutique pour l'instant.

2025 est déjà là et de nouveaux projets sont déjà lancés. Pour pallier à des coupures trop régulières d'électricité, de nouveaux travaux d'enfouissement de réseaux vont être réalisés rue du Tertre de la Rabière et route de Périgny jusqu'au lieu-dit « La Roche ». Comme lors des travaux route de Moulineuf, et rue des Puits à Villejumard, nous en profiterons pour enfouir également les réseaux de télécommunication et d'éclairage public. Ce nouvel investissement ne serait pas possible sans l'aide des partenaires que sont le Sidelc, le Département, la Communauté d'Agglomération et peut-être l'État.

Dans un autre registre, plus administratif mais aussi énergivore en temps, nous allons procéder à l'aliénation d'un chemin rural du domaine privé de la commune ; à ce titre une enquête publique aura lieu début 2025.

Les prochaines échéances électorales, notamment les municipales, approchent à grands pas, et je profite de ce mot, pour vous informer qu'après 25 années (en 2026) au service de notre commune et de ses concitoyens, je souhaite passer le « témoin de Maire ». C'est une expérience très enrichissante sur de nombreux points. Venez nombreux me rencontrer si vous êtes intéressés(ées) car le temps passe très vite.

Je remercie les agents communaux, les membres des associations locales et mes collègues du Conseil Municipal qui œuvrent pour qu'il fasse bon vivre à Coulommiers-la-Tour.

J'adresse une pensée à ceux qui sont seuls ou combattent la maladie et je vous souhaite une excellente année 2025.

Le Maire, **Alain SOUVRAIN**

# La Mairie vous informe

Coordonnées utiles

## SERVICES PUBLICS

**Trésorerie de Vendôme** 120 Bd Kennedy  
02 54 23 15 15 - [sip.vendome@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip.vendome@dgfip.finances.gouv.fr)

**Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois**

Le **guichet unique** vous accueille sur deux sites

Hôtel de Ville : 02 54 89 43 40

Mairie annexe : 02 54 89 46 00

Le **service eau et assainissement** au 02 54 89 47 50

**Conciliateur de Justice** (M. Bruel)

Permanence en Mairie de SELOMMES le 1er jeudi de chaque mois, de 9 h 30 à 10 h 30. Tél : 02 54 56 26 62  
Mail : dominique.brue@conciliateurdejustice.fr

**A.D.I.L.** Agence Départementale d'Information sur le Logement - 34 av. Maunoury – cité administrative – Blois - 02 54 42 10 00 – [adileie41@wanadoo.fr](mailto:adileie41@wanadoo.fr) – [www.adil41.org](http://www.adil41.org)

**Vivre 41 autonome (Conseil Départemental 41)**

Information ou besoin d'aide sur le maintien à domicile - 02 54 58 43 79 [vivre.autonome41@departement41.fr](mailto:vivre.autonome41@departement41.fr)  
[www.vivreautonome41.fr](http://www.vivreautonome41.fr)

**www.service-public.fr** Le site officiel de l'administration française (accès aux informations, aux services en lignes et formulaires)

**Bus itinérant France Services** présent à Coulommiers-la-Tour un jeudi par mois de 9h30 à 12h30 – Tél : 06 74 80 69 08 ou 06 74 80 69 03

**Paroisse** Siège au Presbytère : 7, Place de la Mairie 41100 SELOMMES – Tél : 02 54 23 80 14

**Assistante sociale de la DPASS** : Mme Delourme en mairie de Selommès tous les premiers jeudis du mois uniquement sur rendez-vous au 02 54 73 43 43

## FORMALITÉS



**Pour faire ou refaire une carte d'identité ou un passeport**, prendre rendez-vous auprès des mairies des communes suivantes : le guichet unique de la CA TV, Saint-Ouen, Oucques, Montoire, Mer

parmi les plus proches de Coulommiers-la-Tour. Au préalable il faut remplir une pré-demande sur le site <https://ants.gouv.fr> et imprimer le document.

## LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des **DROITS**



**QUI ?**

Garçons et filles de nationalité française

**OÙ ?**

À la mairie de ton domicile

**QUAND ?**

Dès 16 ans

**AVEC QUOI ?**

Votre carte d'identité

Le livret de famille

Un justificatif de domicile

**POURQUOI ?**

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales



## Permis de conduire

Votre permis de conduire pliant 3 volets « rose cartonné » est valable jusqu'au 19 janvier 2033. Vous pouvez cependant

demander son remplacement dès maintenant par le nouveau modèle au format carte de crédit.

La demande se fait en ligne sur [le site de l'Agence nationale des titres sécurisés \(ANTS\)](http://le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)).

## VIVRE A COULOMMIERS-LA-TOUR

### Artisans et Commerçants de la commune

Boulangerie Épicerie Bar et Point Poste	Chez POPOM rue de la Vallée
Charpentier Couvreur	Sté Perrichon-Hersant
Espaces verts	Sarl Eau'Jardin Paysagiste
Informaticien	TLM Info JT Informatique
Menuisier	Ets Favoreau (ancien <sup>t</sup> Marteau) Ets Fermé
Plombiers Chauffagistes	Ets Seintier - Dépan chauffage Allo Chauffage 2000 Ets Pally Jérôme
Toiletage	Mary, Au Paradis des 4 Pattes

### Commerces ambulants Place de l'Eglise

Produits surgelés Agrigel - Eismann - Thiriet	1 fois/mois
Pizzaïolo L'Estafette	le jeudi en semaine impaire 17h30 à 21h30

# La Mairie vous informe

## Tarifs des services publics



### Cantine scolaire

Pour la rentrée scolaire 2024/2025, compte tenu des coûts toujours plus élevés de l'approvisionnement, les tarifs ont été repensés pour que les familles hors commune participent au financement du service cantine, au même titre que le font les columérien à travers la fiscalité locale.

Repas réguliers	Maternels	Columérien	4.10 €
		Hors commune	4.85 €
	Primaires	Columérien	4.35 €
		Hors commune	5.10 €
Repas occasionnels	Maternels	Columérien	4.60 €
		Hors commune	4.95 €
	Primaires	Columérien	4.85 €
		Hors commune	5.40 €
P.A.I.		Columérien	2.00 €
		Hors commune	2.50 €
Repas adulte			7.50 €

Depuis septembre 2023, les repas servis à la cantine sont commandés auprès du fournisseur API Restauration, cuisiniers en région Centre-Val de Loire, dont la cuisine

centrale de La Chaussée-Saint-Victor est spécialisée uniquement en restauration scolaire maternelle et élémentaire. Tous les repas y sont intégralement préparés. Les approvisionnements sont responsables, locaux et régionaux. Les achats répondent aux exigences de la Loi Egalim. Les menus élaborés sont adaptés aux enfants et aux saisons avec notamment un repas végétarien par semaine et au moins 20% de produits bio.



Pour consulter chaque jour le menu qui sera servi à vos enfants, il suffit de vous connecter au site internet communal, sur la page dédiée au service de cantine ; un lien vous permet d'accéder directement au site internet d'API Restauration.



### Garderie périscolaire

Depuis septembre 2024, à la demande de plusieurs famille et à titre d'essai, la garderie prolonge ses horaires d'ouverture le soir jusqu'à 18h30.

Horaires du matin : de 7h30 à 8h50

Tarif unique vacation du matin : 2.50 €

Droit d'inscription au service : 15.00 € par famille

Horaires du soir : de 16h30 à 18h30

Tarif unique vacation du soir : 2.50 €

Tout dépassement après 18h30 est facturé 15.00 €

### Salle des Associations (193 m<sup>2</sup>)

Durée d'occupation	Coulommiers	Extérieurs
½ journée (vin d'honneur)	60 €	90 €
1 journée	235 €	320 €
1 week-end (2 jours)	350 €	500 €

### Ancienne cantine – Petite salle

Vin d'honneur-sans musique	35 €	
----------------------------	------	--

### Matériel (pour emprunt hors salle des fêtes)

Chaise	0.25 €
Table	1.00 €
Banc	1.00 €



### Concessions dans le cimetière

Concession funéraire (emplacement de 2 m <sup>2</sup> )	
Concession trentenaire	100 €
Concession cinquantenaire	150 €
<b>Columbarium</b>	
Concession 20 ans	200 €
Concession 30 ans	350 €
<b>Jardin du Souvenir</b>	
Fourniture et pose de plaque	30 €

# La Mairie vous informe

Etat civil et Population

## Naissances

DUPORT Maxence	le 1 <sup>er</sup> janvier
SALGUEIRA MARTINS Rayan	le 14 juillet
HUBERT Sacha	le 24 août
LAMBRUSCHI Erwin	le 24 septembre
PETITNET FERREIRA DE CASTRO Emma	le 17 novembre
POULAIN Noham	le 20 décembre



## Mariages



GAUDENCE-DELAITRE Henri et SOUVRAIN Virginie  
Mariés le 13 avril

BONNÉAUD Jean-Marc et GIRAULT Béatrice  
Mariés le 8 juin

RORIZ Luis et FUSELIER Alison  
Mariés le 5 octobre

## Décès

JOUBERT Jeannine	le 16 janvier
AUVILLE Stéphane	le 22 mars
GRIVEAU Michaël	le 3 juin
NOURRY Guy	le 19 novembre
ESNAULT Yvonne	le 21 décembre



## Sont arrivées récemment



### Les familles :

PRELY  
GADSAUD  
PITOUX/COSME  
ERDOGAN  
BOURIN/YZEUX

*Nous leur souhaitons la bienvenue et demandons à ceux qui n'auraient pas encore fait la démarche, de bien vouloir se présenter en mairie, munis d'une pièce d'identité.*

# Vivre à Coulommiers-la-Tour

Réalisations 2024

## Travaux de voirie et aménagements paysagers Route de Moulineuf

Pour faire suite aux travaux d'enfouissement des réseaux électrique, télécom et d'éclairage public réalisés en 2023, la voirie a été réaménagée et restaurée : élargissement de l'emprise communale, création de trottoirs, d'un chemin piétonnier et de massifs paysagers sans oublier la reprise complète du revêtement par l'entreprise VERNAT TP sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'études VIATEC.



[plus de photos sur le site internet de la commune...](#)

Le montant des travaux initialement prévu à 290 200 € HT a été revu à la baisse, les frais notariés et les achats de végétaux ayant été surestimés.

## Aménagements de sécurité aux abords de l'école publique

Dans le cadre de la sécurisation de la liaison entre l'école publique et la cantine scolaire, et avec la validation des services du conseil départemental, des trottoirs ont été élargis rue Vendômoise et au carrefour avec la route de Moulineuf, pour un montant HT de 21 000 €.



Un nouveau portail a été installé et équipé d'un visiophone avec contrôle à distance pour 7859 € HT. Toutes les aides financières n'ayant pas encore été perçues, le bilan financier de l'opération figurera dans le prochain « Echo de la Tour ».

## Restauration du logement communal 12 place du 8 mai 1945

Le logement communal de type T2 bis est situé à l'étage du bâtiment de la mairie. Les travaux de rénovation réalisés en grande partie par les membres de la commission travaux ont permis de moderniser cet espace de vie, rendant ainsi le logement plus fonctionnel et agréable.

En plus des travaux de peinture, le remplacement des radiateurs et des fenêtres vise à améliorer l'efficacité énergétique de l'appartement.



L'installation d'éléments de cuisine et de salle de bain ainsi que la pose de parquet flottant sur l'ensemble du logement, ont été pensées pour offrir un meilleur confort. La réfection de la cage d'escalier améliore également l'environnement des futurs occupants.



La gestion locative de ce logement est assurée par l'étude de Me Lecompte et associés.



Merci aux élus membres de la commission travaux pour leur investissement personnel et bénévole dans ce projet !

# Vivre à Coulommiers-la-Tour

## Cérémonies commémoratives

Les élus remercient chaleureusement les personnes, adultes et enfants, qui se joignent à eux lors des commémorations nationales du 8 mai et du 11 novembre, afin de ne jamais oublier ces faits marquants de notre histoire.



## Fête de la musique

Le beau temps n'étant pas au rendez-vous, la fête de la musique 2024 s'est tenue à la salle des fêtes; démonstration de Gym Loisirs, danse orientale, concert dansant animé par le groupe Pars Musica...

Une bonne ambiance assurée !



## Fête Nationale



Les animations de 2023 ayant donné pleine satisfaction aux coulommériens, c'est à nouveau El Titi Traiteur qui le 13 juillet 2024 a été sollicité pour préparer le repas de la fête nationale et plus de 120 personnes ont répondu à l'appel !



La soirée s'est poursuivie en compagnie de DJ ROBY pour s'achever, après la retraite aux flambeaux, par le traditionnel feu d'artifice tiré depuis le plan d'eau de la Tour.

## Récit concert

En partenariat avec l'Hectare de Vendôme, s'est tenu le 2 octobre à la salle des fêtes un récit-concert de la Compagnie « Oh ! Z'arts etc »





# Vivre à Coulommiers-la-Tour

## Arbre de Noël



Cette année encore, c'est plus de 80 cadeaux que les enfants ont pu découvrir au pied du sapin lors de l'arbre de Noël organisé à la salle des fêtes le 7 décembre : film d'animation, jeux en bois et goûter-cocktail pour terminer la soirée !

Nos Aînés « de 70 ans et plus » n'ont pas été oubliés : plus de 50 colis de produits festifs ont été distribués début décembre.

Merci aux élus de la commission « fêtes et cérémonie » pour l'organisation !

## Exposition de vieilles voitures

Devant le succès rencontré en 2024, les rassemblements de vieilles voitures et de collection vont se poursuivre en 2025, tous les 4<sup>èmes</sup> dimanches matins entre avril et octobre, sur la place du Lavoir.

Contact : Raphaël GUILLOT 06.47.91.63.63



## Soirée cinéma en 2025

A vos agendas ! Le 8 avril 2025, venez visionner à la salle des fêtes « The Fabelmans » de Steven Spielberg.

Cette projection d'accès libre est programmée par le Conseil Départemental dans le cadre de CLAP 41 : le 7<sup>ème</sup> art près de chez vous.

L'histoire :

Dans cette famille abritant un secret, l'apprentissage du fils futur cinéaste prend des allures romanesques.

Le réalisateur Steven SPIELBERG raconte sa jeunesse.



## Chez POPOM

Vous l'avez sûrement constaté, la commune accueille, depuis le 3 juin, un nouveau commerce en face de la place du Lavoir au 5 rue de la Vallée : une épicerie multi-services – bar – dépôt de pain et Relais Poste.

Horaires :

Lundi : 7h30-13h,

16h-20h

Mardi : 7h30-13h,

16h-20h

Mercredi : fermé

Jedi : 7h30-13h, 16h-20h

Vendredi : 7h30-13h,

16h-21h

Samedi : 7h30-13h,

16h-21h

Dimanche : 8h30-13h



Vous pouvez joindre Sandrine PAULMIER, la gérante de l'épicerie, au 09.87.44.99.61

Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite !

**Les « Brèves » du Conseil Municipal - 2024**

Séance du 15 janvier 2024

**Instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat**

Prévue par décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 et à discrétion des élus communaux qui, à la majorité, approuvent et définissent les modalités d'attribution (*pour : 9 contre : 2 abstention : 1*).

**Travaux de voirie route de Moulineuf Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre (Ets VIATEC)**

Objet : travaux complémentaires envisagés au carrefour avec la rue Vendômoise pour élargir les trottoirs et sécuriser l'accès à l'école publique. Montant de l'avenant : 1200 € HT (*unanimité*).

**Publicité foncière suite à bornages route de Moulineuf pour élargissement de la voirie communale - Choix du notaire - Acquisition des parcelles à l'euro symbolique**

Ces bornages concernent 11 propriétés riveraines. La mission de publicité foncière et de régularisation, à la charge de la commune, est confiée à Me David LECOMPTE, Notaire à Vendôme.

**Convention fonds FACIL 2023**

La CA Territoires Vendômois en séance du bureau communautaire du 13/12/2023 a accepté notre demande de subvention pour le financement des travaux d'enfouissement des réseaux éclairage public et télécommunications route de Moulineuf : une aide de 10 000 € nous sera attribuée sur la base de 50 000 € HT de dépenses éligibles plafonnées.

**Points abordés sans délibération :**

**Affaires scolaires suite au dernier conseil d'école**

Installation d'un détecteur de monoxyde de carbone près de la chaudière.

Interdiction de stationnement des véhicules dans l'enceinte de l'école pour des raisons de sécurité.

Le compte 6067 (dépenses scolaires) sera provisionné chaque année au prorata du nombre d'enfants scolarisés.

Le transport vers la piscine sera pris en charge une année sur deux.

**Voie : problématique des chemins ruraux – occupation illicite par un riverain et entretien**

Occupation illicite du chemin rural dénommé au cadastre VC n°7 au Bois la Barbe par un propriétaire riverain (présent à la réunion du CM) qui a installé une clôture en travers de la voirie. Ce dernier informe la municipalité qu'elle va au-devant de graves ennuis si elle n'accepte pas sa proposition d'achat du chemin. Les élus se posent la question du risque à créer un précédent en vendant le chemin. Il est convenu de contacter le propriétaire du Moulin de Moulineuf pour solliciter le retour du passage par leur propriété pour accéder audit chemin.

**Questions diverses**

\* Le SIDELC propose une opération d'enfouissement des réseaux rue du Tertre de la Rabière pour sécuriser deux postes (avenue de la Tour et La Touche) : les études préalables seront lancées pour un chiffrage sur 2025.

\* Installation du commerce multiservices Chez Popom : suite à la visite de la commission sécurité, prévoir une place PMR et un sens de circulation place du Lavoir. Le commerce mettra en place un poteau avec sonnette pour service Drive car le commerce n'est pas accessible.

\* Gestion des eaux pluviales rue des Puits : faire établir des devis de renforcement du réseau pluvial à Villejumard à titre d'information pour les riverains concernés et/ou responsables.

\* Réflexion sur un possible remembrement et la mise en place d'un chemin de ceinture pour préserver la voirie du bourg. Baptiste Mallangeau se charge de recueillir l'avis des agriculteurs.

\* L'association Gym Loisirs s'engage à faire le ménage à la salle des fêtes une fois par an à compter du 04/02/2024.

# Vivre à Coulommiers-la-Tour

Décisions 2024

Séance du 5 février 2024

## **Aménagements de sécurité aux abords de l'école publique rue Vendômoise (RD917) - Demande de subvention au titre des amendes de Police et convention FCTVA**

Les travaux d'élargissement des trottoirs rue Vendômoise au carrefour situé en face de l'école publique sont éligibles à une aide de 20% du montant HT au titre du produit des amendes de Police (subvention plafonnée à 8000 €).

### **Questions diverses :**

\* La salle des fêtes sera prêtée à titre gracieux à l'association Sportive de Selommes pour la tenue d'un spectacle de danse le vendredi 24 mai 2024 et 2 répétitions (le foyer communal de Selommes étant en travaux).

Séance du 22 février 2024

## **Compte Administratif 2023– Budget Principal : résultat global excédentaire de 136 016.15 €**

Section	Recettes 2023	Dépenses 2023	Résultat 2023	Résultat cumulé
Fonctionnement	435 599.88 €	382 372.55 €	53 227.33 €	155 241.93 €
Investissement	316 954.49 €	215 874.67 €	101 079.82 €	-19 225.78 €

**Affectation du résultat 2023– Budget Principal** qui s'équilibre, en recettes et en dépenses à 551 051.15 € pour la section de fonctionnement et à 627 064.91 € pour la section d'investissement.

## **Travaux de voirie Route de Moulineuf – Attribution du marché de travaux 2024-1 - Travaux de voirie Rue Vendômoise et aménagements de sécurité**

Entreprise retenue : Ets VERNAT pour un montant de 257 073.75 € HT pour le marché de base et 19 872.50 € HT pour la prestation supplémentaire éventuelle relative aux travaux de voirie Rue Vendômoise pour les aménagements de sécurité (*unanimité*).

## **Participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement de l'Ecole Publique**

Vu le montant des dépenses de fonctionnement relatives à l'Ecole Publique (37 065.87 € en 2023), et du nombre d'enfants scolarisés (soit 38, à la rentrée scolaire 2023/2024), le montant de la participation pour chaque élève scolarisé à la rentrée scolaire 2023/2024 est fixé à 975.42 €.

## **Participation aux frais de fonctionnement de l'Ecole Privée Saint-Jean-Baptiste**

La commune va verser à l'école Saint-Jean-Baptiste 975.42 € pour chaque élève domicilié à Coulommiers-la-Tour et scolarisé à l'école privée à la rentrée scolaire 2023-2024 (soit 17 557.56 €, participation pour 18 enfants).

## **Travaux de création de nouveaux points d'éclairage public – demande de subvention au SIDELC**

Création de deux nouveaux points d'éclairage public au droit du n°24 rue de la Vallée et entre les n°13 et 15 rue de la Forêt. La commune ayant réalisé un diagnostic de ses installations d'éclairage public en 2020, elle peut prétendre à une aide du SIDELC pour ces travaux d'éclairage public.

Entreprise retenue : INEO RESEAUX CENTRE (Naveil) pour un montant de 1484 € HT pour la fourniture et pose d'un luminaire, la confection d'un massif de fondation sur réseau existant et la fourniture et pose d'un mât équipé d'une lanterne (*unanimité*).

## **Révision du loyer du logement sise place du 8 mai 1945 au 1<sup>er</sup> mars 2024**

En fonction de l'indice de référence des loyers, soit, à compter du 1er mars 2024 : 381.28 €

## **Délégués au Syndicat VALDEM**

A la demande de M. GUILLOT Raphaël, et à l'unanimité des suffrages, il est remplacé dans ses fonctions d' élu délégué auprès de VALDEM par Mme CHESNESEC Anne.

# Vivre à Coulommiers-la-Tour

Décisions 2024

Séance du 3 avril 2024

**Vote des taxes locales pour l'année 2024** identiques à 2023 soit :

Taxe / Foncier non bâti : 45,62 % Taxe / Foncier bâti : 42,57 % (pour rappel : 18,17 % à titre communal + 24,40 % pour le taux départemental affecté à la commune par la réforme) Taxe d'Habitation : 12,19 %

**Tarifs des services publics de Cantine et Garderie pour la rentrée scolaire 2024-2025** cf page tarifs du présent bulletin

**Tarifs de location de la salle des fêtes communale** cf page tarifs du présent bulletin

**Aménagements de sécurité aux abords de l'école publique : Choix des fournisseurs de portail et de visio-protection**

Ets Etienne BOUCLET pour la fourniture et pose d'un portail et d'un portillon et le thermolaquage d'un second portillon existant pour un montant global 6154.58 € HT

Ets SEINTIER pour la fourniture et pose d'un dispositif de visio-protection pour un montant de 1705.37 € HT

**Signature d'un contrat de location de débit de boissons (licence IV)**

Mme PAULMIER Sandrine a demandé à louer la licence IV débit de boissons que possède la commune pour l'ouverture de l'établissement « Chez Popom » à l'adresse 5 rue de la Vallée et précise qu'elle a suivi une formation lui permettant d'exploiter un débit de boissons.

Conditions votées par les élus : loyer de 15.00 € par an payable d'avance, pour une durée d'un an, renouvelable tacitement par période d'un an à défaut de demande de résiliation faite par l'une ou l'autre des parties (*unanimité*).

**Transmission dématérialisée des actes au contrôle de la légalité**

Vu la complexité croissante des échanges de courrier entre la commune et la Préfecture, vu l'évolution des échanges à venir avec la Préfecture concernant les Autorisations d'Urbanisme et notamment l'utilisation de PLAT'AU, malgré les coûts transférés aux communes que cela implique ;

Mise en place de la transmission dématérialisée des actes au contrôle de la légalité en Préfecture via @ctes à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024.

Opérateur de transmission retenu : société ADULLACT par l'intermédiaire de l'opérateur de mutualisation Groupement d'Intérêt Public RECIA.

Adhésion au GIP RECIA et souscription aux services d'E-administration Solaere.

**Subvention communale 2023 aux associations**

Messieurs Raphaël GUILLOT et Michel DUFOUR, respectivement présidents des associations « Les cavaliers de la Tour » et de « Gym Loisirs » n'ont pas pris part au vote :

Association de chasse de CLT	80 €	Amicale des Pompiers de Selommes	50 €
Gym Loisirs de Coulommiers-la-Tour	600 €	Prévention Routière	0 €
Les Cavaliers de la Tour	300 €	Les conciliateurs de Justice	50 €
Le Comité des Fêtes de CLT	50 €	Imprévus	300 €

**Points abordés sans délibération et questions diverses :**

**Affaires scolaires :** Une subvention de 1500 €/an sera donnée à l'école pour le financement d'une classe verte ou d'une classe de neige.

**Voirie : problématique des chemins ruraux – occupation illicite par un riverain et entretien**

Le propriétaire concerné ayant été informé que les élus refusaient la vente, il va contacter son avocat. A noter que les propriétaires du moulin de Moulineuf refusent le passage de promeneurs sur leur propriété (rdv avec M. Souvrain en février 2024).

# Vivre à Coulommiers-la-Tour

Séance du 24 avril 2024

Décisions 2024

## **Emprunt pour financement des travaux du programme voirie et sécurité 2024**

Le recours à l'emprunt étant prévu au budget primitif 2024 :

Etablissement bancaire retenu : CRÉDIT AGRICOLE

Montant : 200 000.00 € Durée de l'emprunt : 8 ans Périodicité de remboursement : trimestrielle

Taux fixe de 3.77 % Frais commission de mise en place : 200.00 € Remboursement par anticipation possible

## **Emprunt sous la forme d'un prêt relais pour financer les travaux du programme voirie et sécurité 2024**

Décidé afin de pouvoir régler les factures avant l'encaissement des subventions attribuées.

Etablissement bancaire retenu : CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE CENTRE

Montant : 100 000.00 € Durée de l'emprunt : 2 ans (durée totale en nombre d'échéances : 8)

Périodicité de remboursement : trimestrielle Taux fixe de 3.73 %

## **Achats d'illuminations de Noël**

Ets DISTRI FETES (55310 Tronville) pour un montant global de 992.90 € HT.

## **Organisation de la semaine scolaire : demande de dérogation pour la rentrée 2024**

Demande du maintien d'une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire sur neuf demi-journées, portant ainsi à 4 jours l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2024-2025.

## **Subvention à l'école publique pour voyage scolaire avec nuitées – principe d'attribution**

Une subvention de 1500€ pourra être attribuée à l'école publique à raison d'une fois par année civile exclusivement à l'occasion d'un voyage scolaire avec nuitées, cette décision n'engageant évidemment que la mandature présente.

## **Subvention pour voyage scolaire à l'école privée Saint Jean Baptiste**

Versement à l'APEL une subvention de 245 € pour un séjour pédagogique en Auvergne, auquel participent 7 enfants domiciliés à Coulommiers-la-Tour.

### **Points abordés sans délibération et questions diverses :**

**Logement dit de la Mairie :** suite au décès du locataire, et avant la remise en location, il est prévu de rafraîchir le logement (réunion de la commission travaux semaine 18)

**Antenne relais Bouygues :** avis favorable du conseil pour une implantation éventuelle près de la salle des fêtes.

**Défense incendie :** prévoir le remplacement de la borne incendie rue de la Touzerie – OJ prochain conseil

**Aménagements de voirie :** pour information, devis demandé à Ets Vernat pour travaux de bordurage chemin de la Forêt.

**Feu d'artifice :** devis Pyroconcept retenu pour 1315 €.

Séance du 30 mai 2024

## **Travaux de remplacement de la borne incendie n°7 rue de la Touzerie**

Entreprise retenue : Ets SUEZ Eau France (60316 Creil) pour un montant de 3 010.67 € HT.

## **Travaux de restauration logement dit de la Mairie : remplacement d'huisseries**

Entreprise retenue : Mon Vitrier – Serrurier (Saint-Ouen) pour le remplacement de deux fenêtres et de deux persiennes pour un montant de 2861.42 € HT.

## **Modification des statuts de la Communauté d'agglomération Territoires Vendômois**

Qui devient autorité organisatrice de la petite enfance en lieu et place des communes

## **Tarifs pour la régie de repas de la Fête Nationale 2024**

Adultes de Coulommiers-la-Tour	17 €	Adultes invités hors commune	20 €
Enfants de CLT (jusqu'à 12 ans)	7 €	Enfants invités (jusqu'à 12 ans)	7 €

### **Points abordés sans délibération et questions diverses :**

**Travaux divers dont bordurage rue de la Forêt :** à la lecture de 2 devis relatifs aux travaux de bordurage rue de la Forêt, il est décidé (8 voix pour et 3 abstentions) de ne pas entreprendre ces travaux dans l'immédiat mais plutôt de faire un tour de la commune et évaluer les besoins en trottoirs afin de planifier une opération globale.

**Travaux de voirie :** Concernant des travaux (supplémentaires à ceux fixés par le devis 20220251 signé par la commune) commandés par l'Association Foncière et réalisés sans l'accord préalable de la commune sur le chemin rural n°5, les élus décident à l'unanimité de ne pas les financer.

**PLUiH :** Les élus font le point sur le bilan foncier élaboré par le bureau d'étude et demandent (à l'unanimité) que certaines modifications soient prises en compte : division par moitié du secteur proposé au lieudit les Plantes à Brou, secteur le long du chemin qui descend au lagunage non retenu, secteur Le Clos Dolant non retenu, impasse du petit Moulin à classer en zone constructible plutôt qu'en densification, secteur Les Hobereaux à classer en zone constructible, secteur La Rabière non retenu, secteur face au Pré Merger non retenu, secteur Fosse de Barillaut non retenu, secteur La Touzerie non retenu, secteur chemin des clôtures non retenu.

**Problématique exutoire du plan d'eau de la Tour :** La commune a participé financièrement au débouchage de la canalisation qui sert d'exutoire au plan d'eau de la Tour et qui traverse (à leur demande à la création du réseau) les propriétés de plusieurs administrés pour alimenter des étangs. Attendu que le bouchage de la canalisation est dû aux racines des arbres situés sur les terrains privés, les élus décident que la commune ne participera pas une 2<sup>ème</sup> fois

**Point scolaire et garderie :** Les élus décident de ne pas prêter le camion des services techniques aux parents d'élèves cette année suite aux incidents survenus l'an dernier. Des livres qui seront offerts par la municipalité lors de la fête de l'école ont été achetés à la Bourse aux livres.

Suite à la demande de parents, les élus décident à l'unanimité qu'un essai d'extension des horaires de la garderie le soir jusqu'à 18h30 va être mis en place en septembre.

**Cimetière :** Création d'un espace pour tri des déchets végétaux et plastiques.

## Séance du 9 septembre 2024

**Travaux de voirie – aménagements paysagers – sécurité – route de Moulineuf et rue Vendômoise - Demande de subvention fonds FACIL à la CA Territoires Vendômois** dans le cadre du volet aménagement des espaces publics, travaux de voirie et réseaux.

### **Aliénation du chemin rural dit de Bois-la-Barbe à Coulommiers-la-Tour – accord de principe et autorisation de procéder à l'enquête publique**

Le Chemin Rural dit de Bois-la-Barbe à Coulommiers-la-Tour reliant le Moulin de Moulineuf à la commune de Crucheray n'est plus accessible aux promeneurs pour deux raisons : d'une part l'accès par le gué du Moulin de Moulineuf a été refusé par les deux derniers propriétaires successifs, il faut donc traverser la rivière pour y accéder, et d'autre part le chemin est traversé par un grillage installé par un propriétaire riverain depuis une durée qu'il est difficile de préciser exactement mais que ledit propriétaire estime à plus de trente ans.

Il est à noter que ledit chemin a figuré au cadastre sous plusieurs appellations successives : Chemin Vicinal Ordinaire n°7 de Bois-la-Barbe à Coulommiers-la-Tour sur le plan de rénovation de 1933 puis improprement au cadastre sous l'appellation de Voie Communale n°7 dite de Bois-la-Barbe à Coulommiers-la-Tour alors qu'il n'est pas classé.

Suite aux remarques formulées auprès des services du cadastre, ledit chemin porte aujourd'hui le nom de Chemin Rural dit de Bois-la-Barbe à Coulommiers-la-Tour et appartient au domaine privé de la commune.

Le Chemin Rural dit de Bois-la-Barbe à Coulommiers-la-Tour n'étant plus accessible, il est envisageable de procéder à son aliénation. La procédure d'aliénation d'un chemin rural nécessite d'une part la désaffectation dudit chemin et d'autre part la mise en place d'une enquête publique.

Les élus à la majorité des suffrages (7 pour dont 2 pouvoirs, 3 contres, 0 abstentions) donnent leur accord de principe et autorisent la mise en place de l'enquête publique.

# Vivre à Coulommiers-la-Tour

Décisions 2024

## **Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes**

Lors de la soirée du 13 juillet 2024, l'association du Comité des Fêtes de Coulommiers-la-Tour a recruté « un animateur musical pour les besoins de la municipalité ». Une subvention exceptionnelle de 300€ lui est donc attribuée.

**Subvention communale pour voyage scolaire** en Angleterre organisé par le Collège Robert Lasneau (Vendôme) du 2 au 7 juin 2024 : attribution d'une subvention de 40€ pour un jeune columérien.

## **Points abordés sans délibération et questions diverses :**

Cantine : achat d'un chariot roulant pour l'aménagement du poste de la cantinière.

Panneaux photovoltaïques : étudier faisabilité parc au-dessus des terrains de boules pour alimenter la salle des fêtes

## Séance du 6 novembre 2024

### **Enfouissement des réseaux électricité, éclairage public et télécoms - Sécurisation sur poste LA TOUCHE (tranche jusqu'à LA ROCHE)**

Le SIDELC estime le montant des travaux à 260 400 € HT et sa participation financière à 182 700 € HT.

Les élus donnent leur accord à la réalisation des études.

### **Enfouissement des réseaux électricité, éclairage public et télécoms - Sécurisation sur poste LA TOUR**

Le SIDELC estime le montant des travaux à 85 575 € HT et sa participation financière à 58 800 € HT.

Les élus donnent leur accord à la réalisation des études mais précisent que ces travaux seront réalisés en 2026.

### **Remplacement d'une fenêtre à la cuisine de la cantine scolaire** pour améliorer l'isolation thermique

Entreprise retenue : Mon Vitrier – Serrurier (Saint-Ouen) pour un montant de 813.48 € HT.

### **Remplacement de 3 extincteurs à l'école, la mairie et la cantine**

Entreprise retenue : Ets ABC Protection Incendie (Mer) pour un montant de 213.45 € HT.

### **Logement communal 12 place du 8 mai 1945 - Modalités de gestion locative et fixation du montant du loyer**

Mise en location avec mandat de gestion de l'étude de Me Gayout – Lecompte – Rochereau (Vendôme) au tarif de 6% TTC sur le montant des encaissements (à l'exception du dépôt de garantie)

Loyer mensuel fixé à 470€ hors charges comprises et provision mensuelle pour charges (TEOM) fixée à 10€.

### **Renouvellement de la convention de fourrière animale**

Auprès du Refuge du Val de Loir (Naveil) pour une période de 3 ans au tarif de 1.20€ par habitant (en comptant 591 habitants à ce jour) avec possibilité de prise en charge du transport à raison de 1€ du kilomètre.

**Redevance d'occupation du domaine public communal par Orange** : au taux maximal pour 2024 soit 876.88 €

### **Fin d'accueil du centre de loisirs La Ruche dans les locaux de Coulommiers-la-Tour**

Depuis longtemps, Coulommiers-la-Tour accueille le centre de loisirs « La Ruche » de l'association Familles Rurales en mettant à disposition gracieusement les locaux de l'école publique et de la cantine scolaire. A l'origine le centre de loisirs n'était organisé que pendant les vacances scolaires d'été durant 4 semaines. Depuis 2022, le centre de loisirs est également mis en place durant toutes les petites vacances scolaires. Cette occupation a un coût non négligeable lié à la consommation d'électricité, de gaz et d'eau et ce coût évolue à la hausse. Par ailleurs, parmi les enfants accueillis à La Ruche, les enfants columériens représentent au mieux 27% de l'effectif total. La commune de Coulommiers-la-Tour supporte donc à elle seule les frais de La Ruche pour un service rendu aux familles de toutes les communes voisines.

A cela s'ajoutent des problèmes rencontrés avec La Ruche lors des vacances de Toussaint 2024 (relations tendues, manque de reconnaissance à l'égard de la commune et manque de respect des locaux -à titre d'exemple, robinet d'eau qui coule et chauffage de la cantine qui fonctionne durant le week-end).

# Vivre à Coulommiers-la-Tour

Décisions 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (7/11) des votants, décide de ne plus mettre à disposition de l'Association Familles Rurales les locaux communaux pour l'organisation du centre de Loisirs La Ruche dès que la délibération sera exécutoire

A l'unanimité (11/11) des votants : demande la restitution des clés, de l'école et de la cantine.

## Subvention à l'école publique pour voyage scolaire avec nuitées prévu en mai 2025

Accord, à titre exceptionnel, pour que la subvention de 1500 € au titre de 2024 et celle de 1500 € au titre de 2025 soient cumulées sur le même voyage scolaire avec nuitées prévu au Hameau du Nay du 12 au 14/05/2025. De ce fait, aucune autre aide ne sera accordée sur l'année 2025.

## Travaux de consolidation du bâtiment mairie

Suite aux sinistres sécheresses, la commune étant située en zone aléa gonflement et rétractation des argiles, le bâtiment qui accueille la mairie se fissure aux deux extrémités. Il convient de réaliser des travaux de consolidation en installant des grands X boulonnés. La compagnie d'assurance SMACL, ayant été contactée, répond ne pas prendre en charge les travaux puisque la commune n'est pas reconnue sinistrée. Les travaux étant néanmoins nécessaires.

Entreprise retenue : Ets TAILLARD Multi Services (Selommes) pour un montant de 2 660.00 € HT.

## Travaux d'installation d'un deuxième dispositif anti-foudre à l'église

Pour répondre à la réglementation en vigueur, installation d'un parafoudre de type 2 pour assurer la protection du tableau électrique des cloches ainsi qu'un regard extérieur en fonte, muni d'organes de déconnexion.

Entreprise retenue : Ets GOUGEON pour un montant de 998.00 € HT.

## Questions diverses :

Fêtes et cérémonies : vœux du Maire le 10/01/2025 à 18h, arbre de Noël le 07/12/2024 à 15h30, colis des Aînés fournis par Esprit Gourmet comme les années précédentes, Galette des Rois du Comité des fêtes le 05/01/2025.

Antenne Bouygues : implantation d'une 2<sup>ème</sup> antenne en projet sur le terrain de tennis

Chantiers citoyens 2025 : projet de candidater pour des travaux d'entretien tels que le nettoyage de l'église.

## Séance du 11 décembre 2024

### Travaux d'enfouissement des réseaux - Sécurisation sur poste LA TOUCHE (tranche du n°5 rue du Tertre de la Rabière jusqu'à LA ROCHE) – demande de DETR/DSIL 2025

Objectif : mettre fin aux coupures d'électricité fréquentes et à l'instabilité de la ligne du fait de la vétusté des installations et limiter l'impact des aléas climatiques sur l'approvisionnement électrique et téléphonique.

Cette 1<sup>ère</sup> tranche de travaux sera suivie d'une 2<sup>ème</sup> en 2026, rue du Tertre de la Rabière depuis le n°5 dans l'autre sens vers l'avenue de la Tour (poste électrique LA TOUR). Ce découpage sur deux exercices comptables successifs s'inscrit dans une gestion raisonnée des dépenses communales et vise à éviter le recours à l'emprunt. Les élus sollicitent auprès de l'Etat une subvention au titre de la DETR/DSIL 2025 au taux de 30%.

### Dénomination rue de Coulommiers-la-Tour quartier de Bois la Barbe

Mise en conformité de l'appellation avec la commune de Vendôme, dans le cadre de la mise à jour et publication de sa Base adresse locale.

### Aménagements paysagers route de Moulineuf

Achat de végétaux auprès des Ets NEILZ à Vendôme pour un montant global de 1 123.60 € HT.

## Questions diverses :

### Aliénation du chemin rural dit de Bois-la-Barbe à Coulommiers-la-Tour – modalités de l'enquête publique :

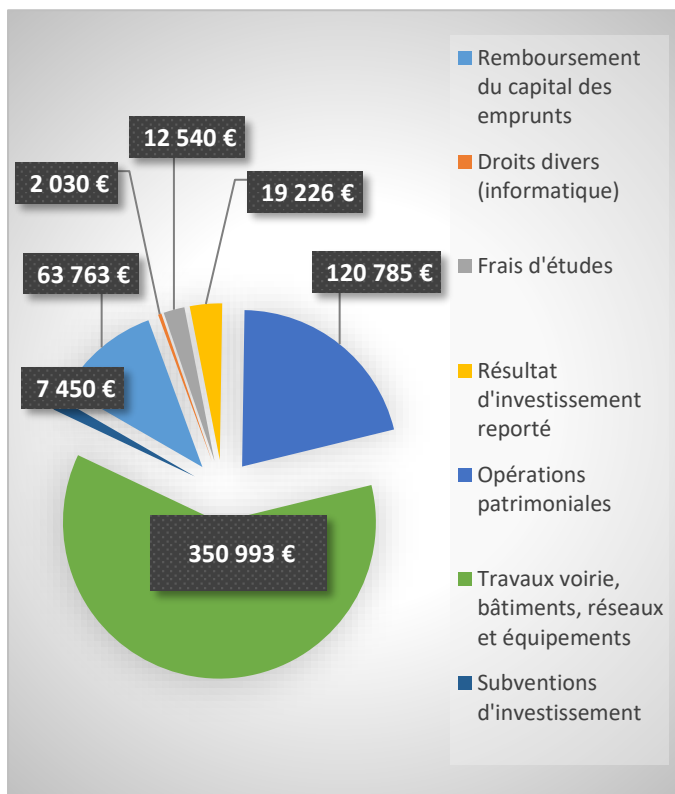
M. le Maire a choisi comme commissaire enquêteur M. Rousseau Jean-Jacques. L'enquête publique aura lieu du 26/02/2025 au 12/03/2025. M. le Maire fait lecture du projet de dossier d'enquête, lequel figurera prochainement sur le site internet de la commune. Un avis d'enquête sera publié dans 2 journaux locaux, la Nouvelle république et Renaissance.



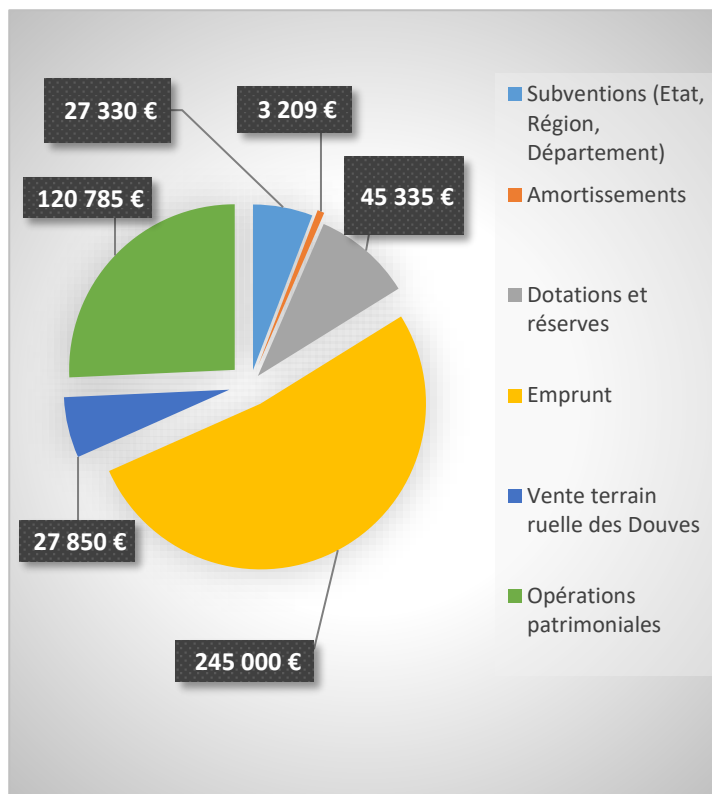
# Finances Communales 2024

## Résultats extraits du compte administratif 2024

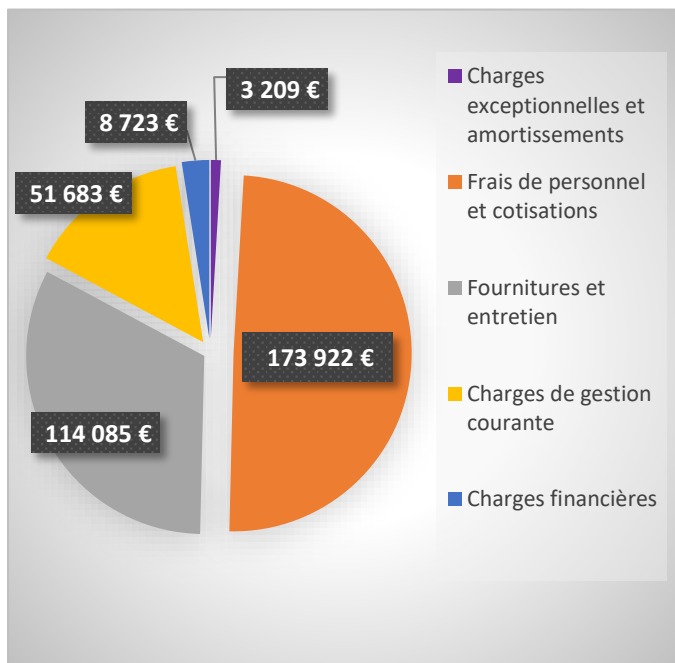
Dépenses d'investissement : 576 787 €



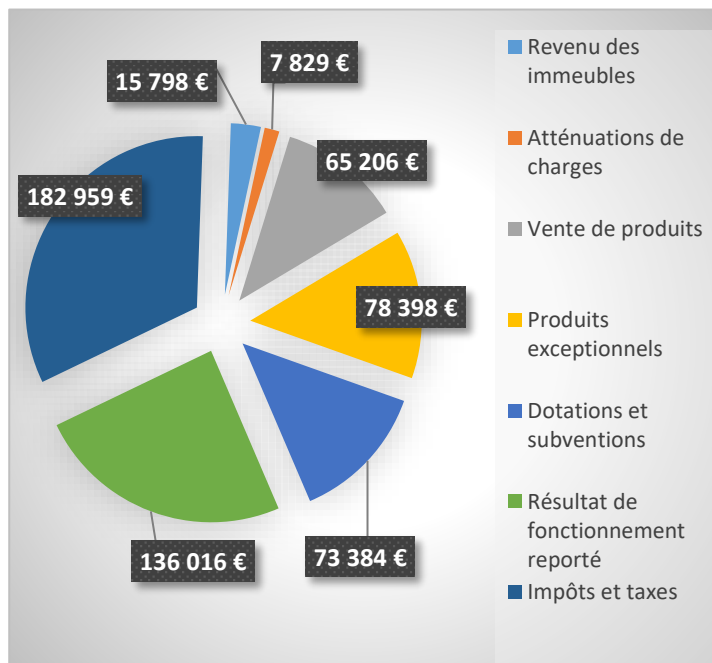
Recettes d'investissement : 469 509 €



Dépenses de fonctionnement : 351 622 €



Recettes de fonctionnement : 559 590 €



## A l'école publique, il fait bon vivre ensemble.

### L'école Publique est composée de deux classes :

- Une classe maternelle CP encadrée par une ATSEM et une enseignante qui accueillent les enfants dans un environnement épanouissant.
- Une classe de grands du CE1 au CM2 où l'enseignement à multiniveaux permet à chacun de progresser à son rythme.
- Accueil des élèves dès 7h30 jusqu'à 18h30.
- RASED (prise en charge pédagogique et psychologique individualisée)

**Nos portes sont ouvertes toute l'année afin de vous faire découvrir votre école !! Alors n'hésitez pas à venir rencontrer notre équipe dynamique !**

Contact au 02 54 77 03 72

Mail : [ec-coulommiers-la-tour@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-coulommiers-la-tour@ac-orleans-tours.fr)



L'école peut aussi compter sur une association de parents « **les amis de l'école** » très active qui accompagne les enseignants et leurs élèves toute l'année. (vente de chocolats, bourse aux livres et aux jouets, goûter de Noël, vente de parts de galettes des rois, organisation d'une boum à la salle des fêtes après les vacances de février, vente de gâteaux BIJOU, formation aux 1ers secours,...)



Fête d'école organisée par Les amis de l'école

### Remise de prix de fin d'année

Monsieur Souvrain, maire de Coulommiers-la-Tour a remis un prix aux CM2 avant leur départ au collège. La commune fournit le matériel scolaire, les manuels, participe au financement des activités pédagogiques (piscine, sorties avec nuitées) et offre des livres en fin d'année à tous les élèves de la maternelle au CM2.





## Journée du 7 novembre 2024 pour dire NON AU HARCELEMENT

Le 7 novembre, la classe des grands a fait un travail de réflexion collectif sur le thème du harcèlement.

L'école est engagée dans le programme PHARE.

Nous sommes particulièrement attachés aux valeurs de la République et au bien-être de nos élèves.



## Sorties pédagogiques de l'école publique

### Visite à la ferme de Brul'han

En mai, nous sommes allés à la ferme de Brul'han avec l'école d'Areines. Le matin, nous avons nourri les animaux. L'après-midi nous avons participé à un atelier avec de la laine puis nous sommes montés sur des poneys.



### Sortie au zoo de la Flèche

Nous sommes allés début juillet au zoo de la Flèche. Une journée bien remplie avec des ateliers pédagogiques passionnants.



## Opération Nettoyons la nature

Le 27 septembre, tous les élèves ont participé à l'opération Nettoyons la nature dans les rues de Coulommiers (journée de sensibilisation à la préservation de notre planète).

## Semaine du goût

Dans le cadre de la semaine du goût, nous avons dégusté des recettes sucrées et salées de couleur orange.

Nous remercions les parents ayant réalisé les recettes et qui sont venus nous aider.



## Cycle Basket

Les élèves de la GS au CM2 ont pu profiter d'un cycle basket avec un intervenant du club de St Ouen.

## Visite de l'autrice et illustratrice Delphine Chedru

Delphine Chedru est venue dans la classe des petits pour nous apprendre à « colorier » les illustrations de ses livres en déchirant et collant des petits morceaux de papier.





Ecole Saint Jean Baptiste  
19 rue de la Vallée  
41100 Coulommiers la Tour  
02 54 77 34 38  
directionsjb@ec-cvl.org

Année scolaire 2023/2024 : les élèves sont partis à la découverte des arts : peinture, musique, danse, cinéma, sculpture, bande dessinée, poésie, littérature, ... Ils ont créé et expérimenté à travers des parcours proposés par les enseignantes. Les autres activités n'étaient pas en reste, bien sûr !

Sortie « Land art » à la maison botanique de Boursay pour les maternelles, CP et CE1.



Formation Gestes Qui Sauvent pour les CM





Les 170 ans de l'école en mars 2024 !



Les CM au cross du collège Saint Joseph et aux olympiades.  
Le voyage de classe en Auvergne en juin 2024 !



Fête de l'école : des danses, de la couleur, des sourires et beaucoup d'enthousiasme !



Il y a eu beaucoup d'autres réalisations enthousiasmantes cette année, aidés par les 2 associations qui Œuvrent à l'école : l'OGEC ET L'Apel.

L'école St Jean-Baptiste, c'est : 3 classes du CP au CM2

En Maternelles : « apprends-moi à faire seul »

En CP/CE1 : effectif réduit dans un double niveau.

En CE2/CM : travail personnalisé dans une classe flexible.

## Membres du bureau :

**Président : Michel DUFOUR 06 71 81 62 41**

**Vice-Présidente : Evelyne SERREAU**

**Trésorière/Secrétaire : Laurence GIRARD Vice-Secrétaire : Anne CHESNESEC Vice-Trésorier : Patrick Le Moine**

Assemblée générale : **26 juin 2025**

## **Saison 2023/2024**

Des séances animées par **Oksana NORGUET, notre animatrice depuis 2014.**

**Le lundi de 9h à 10h pour les séniors / Le mardi de 18h30 à 19h30 / Le jeudi de 19h à 20h**

Cours proposés : step, renforcement musculaire, cardio, Abdo, gym douce ....

L'association a compté 57 adhérents venant de Coulommiers la Tour- Villetrun- Faye- Selommes -Vendôme – Areines – St Firmin – Villefrancoeur - Villeromain.

Nous avons pu organiser notre après-midi théâtre, qui a eu un franc succès avec la troupe de la Ville aux Clercs. Cette recette et les subventions accordées par les Mairies de Coulommiers, Faye, Villetrun, nous ont permis de terminer notre exercice en positif. MERCI aux municipalités pour leur aide apportée. Et comme l'année précédente, nous avons eu le plaisir de conclure cette saison par une démonstration de notre travail lors de la fête de la musique de Coulommiers la Tour. Toujours un moment de convivialité à partager avec nos adhérents mais aussi avec le public de cette manifestation bien sympathique.

## **Saison 2024/2025**

Une nouvelle saison qui a débuté le 9 septembre 2024. Merci à Coulommiers la Tour pour le prêt de la Salle.

Nous comptons cette saison 51 adhérents venant de Coulommiers, Areines, Faye, Villetrun, Selommes, Azé, Beauvilliers, Vendôme, La Chapelle St Martin en Plaine, Rocé, Villefrancoeur.

Les horaires et jours de cours restent inchangés. Les cotisations pour la saison s'élèvent à 85€ pour 2 séances au choix dans la semaine, et à 95€ pour les 3 cours (de septembre 2024 à fin juin 2025 – sauf vacances scolaires)

Nous avons prévu un repas dansant en novembre 2024 et notre après-midi théâtre le dimanche **2 février 2025** avec la troupe de la Ville-aux-Clercs. Faites-vous les ambassadeurs afin de réunir un public nombreux.

Nous ne faisons pas exception à toutes les associations en ce qui concerne les bénévoles dirigeants. Nous sommes toujours en recherche de bonnes volontés afin de faire perdurer cette association qui reste un lien entre les différents participants, dirigeants et animatrice.



## Les Cavaliers de la Tour

Venez vite nous rejoindre tous les mardis dans la salle des fêtes apprendre à danser et passer de bons moments de détente. Nous serions heureux de vous accueillir parmi nous. Bonne ambiance assurée.

**Les cours sont assurés par Émilie Jacquot, professeur confirmée de Tours.**

Cours débutants le mardi  
19h45 à 20h30

Cours confirmés le mardi  
20h30 à 22h

Les membres de l'association remercient la municipalité de Coulommiers-la-Tour pour le prêt de la salle ainsi que le versement d'une subvention.  
Assemblée générale : lors du dernier cours de juin.

L'association organise une soirée bourguignonne le 29 mars.  
Venez nombreux ! Réservation obligatoire au 06.47.91.63.63

**Le Président, Raphaël GUILLOT**



## LE COMITE DES FETES

2024 vient de se terminer et le comité des fêtes, que je représente, est très satisfait des diverses manifestations qui ont été organisées. Elles ont reçu, dans leur majorité, un excellent accueil, en particulier le réveillon de la Saint Sylvestre.

Il nous faut maintenant prévoir les différentes animations de 2025 en espérant qu'elles connaîtront le même succès.

Au programme (toujours susceptible de connaître des modifications dont vous serez avisés, que vous pouvez retrouver également sur notre site Facebook) :

- **dimanche 5 janvier à 14 heures : galette des Rois**

- **samedi 12 avril : concours de pétanque, en espérant que les columériens se déplaceront en plus grand nombre qu'en 2024.**

- **dimanche 15 juin : cochon de lait avec spectacle de la troupe de « madame sans-gêne ».**

- **samedi 13 septembre : loto en soirée (un horaire qui a connu un vif succès en 2024)**

- **vendredi 31 octobre : soirée Halloween**

Il me faut remercier tous les participants dont la présence assure la réussite de nos manifestations.

Il faut aussi tenir compte de l'aide de la commune.

Cette nouvelle année verra certains anciens du comité des fêtes nous quitter mais en 2024 de nouveaux membres, jeunes, sont venus gonfler nos rangs. Occasionnellement des aides, hors comité des fêtes, nous arrivent d'ici ou là et ce sont des présences, actives, très appréciées, je les remercie...

Je vais clôturer mon propos en vous souhaitant à tous, de ma part et de la part des membres du comité des fêtes, une très bonne année 2025, qu'elle vous apporte joie, bonheur et surtout une bonne santé pour en profiter...

**Marie-Pierre Lahoreau, présidente et toute son équipe**



### **SYNDICAT SPORTIF VCRF Villetrun Coulommiers-la-Tour Rocé Faye**

L'année 2024 s'achève et avec elle, le moment d'écrire un mot pour notre bulletin municipal.

**Le budget** : Le SIVOSE dispose d'un budget de 8 000€ par an, provenant des 4 communes : Coulommiers-la-Tour, Faye, Rocé et Villetrun, et de la location du terrain pour l'antenne FREE, ce qui représente une participation de :

2168€ pour Coulommiers-la-Tour soit 43.36%

822€ pour Faye soit 16.58%

829 € pour Rocé soit 16.65%

1170€ pour Villetrun soit 23.40%

#### **Les dépenses :**

##### Pour le tennis :

Cette année, le SIVOSE a acheté 2 filets de tennis pour 380€, 1 poubelle fixe pour 325€, soit un total de **725€**.

Pour rappel, les terrains restent accessibles à tous nos concitoyens, en respectant les lieux.

##### Pour L'U.S. Petite Beauce :

2021 € pour l'échéance du tracteur tondeuse, acheté par le SIVOSE pour les terrains de foot, la subvention versée directement à l'association pour 1 200€, la prise en charge des factures d'eau 385€, des ordures ménagères 570€, soit un total de **5 165€**

A cela s'ajoute l'entretien des terrains qui, pour l'année 2024 représente la somme de 528€

Pour le bon fonctionnement du SIVOSE, il y a une secrétaire qui perçoit une indemnité annuelle de 745€ (montant diminué suite au changement de 2020), et une indemnité de 456€ pour la Présidente (stable depuis au moins 10 ans).

#### **Les gens du voyage :**

Au début de la prise de mon mandat, avec les maires des 4 communes, nous avons rencontré M. le Préfet afin qu'il nous guide dans l'attitude à avoir lorsque des convois arrivent dans nos villages : il faut appeler la gendarmerie puis contacter le conciliateur qui est M. PINEDA pour le Vendômois. Si ceux-ci ne veulent pas partir, il faut les laisser s'installer et discuter pour qu'ils versent une indemnité par caravane et signent une convention.

Espérant vous avoir apporté des renseignements utiles ou avoir répondu à certaines de vos interrogations, le bureau vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

**La Présidente du SIVOSE VCRF, Evelyne SERREAU**





## L'ENTRE 2 TOURS :

Une nouvelle venue parmi les associations communales ! Depuis début mai 2024, l'ENTRE 2 TOURS est déclarée en Préfecture. Son but est de promouvoir et proposer à ses adhérents la pratique du jeu de **fléchettes électroniques**. Elle fait participer ses membres à des compétitions mais assure elle-même également l'organisation de tournois.



Avis aux amateurs : rejoignez l'équipe !

Contacts : Jerem au 06.07.79.56.84 ou Fred au 06.47.73.99.70

## UNION SPORTIVE PETITE BEAUCE



Pour cette 2<sup>ème</sup> année d'existence de l'Union Sportive Petite Beauce (261 licenciés), le club a accentué ses efforts dans la structuration et l'organisation sportive (organigramme sportif) avec le recrutement d'un deuxième salarié (Victor André), responsable jeunes (U7 à U15).

En collaboration avec le collège Lavoisier de Oucques, nous avons créé pour la première fois une section sportive (6ème et 5ème). Cette section permet à nos jeunes de bénéficier d'une séance d'entraînement supplémentaire dans le temps scolaire (tous les lundis de 15h00 à 17h00).

Une équipe Seniors féminine a été lancée uniquement pour les entraînements, dans un premier temps. Une équipe est engagée en championnat à 8 départemental depuis septembre 2024.

A noter qu'un stage pendant les vacances scolaires de février pour les catégories U9, U11, U13 et U15 fut organisé ainsi qu'un cycle de football avec l'école primaire privée de Coulommiers-la-Tour (CE1) en juin.

Enfin, une journée de Noël fut organisée pour l'ensemble des jeunes à la salle des fêtes et dans le gymnase de Marchenoir. Ces actions seront renouvelées et multipliées pour la saison 2024-2025.

Cette saison fut marquée par de bons résultats sportifs dans les différentes catégories jeunes et seniors : U13 Champion D3 / U15 Champion D3 phase 1 et 2<sup>ème</sup> de D2 phase 2 / U18 Champion D1 phase 2 / Seniors 1 : 3ème D1, 6ème tour en Coupe de France (historique) et quart de finale en Coupe du Loir et Cher / Seniors 2 : 4ème D3 / Seniors 3 : 3ème D4.

Un grand MERCI à l'ensemble des élus des différentes communes ainsi qu'aux nombreux partenaires pour leur soutien dans le fonctionnement et le développement de notre projet club.

### Infos pratiques

<b>Mail :</b>	561194@lfoot.fr	
<b>Président :</b>	Jean LOPES	Tél : 06 07 09 83 73
<b>Secrétaire :</b>	Valérie SASSIAT	Tél : 06 64 86 17 00
<b>Responsable Technique :</b>	Anthony GARNIER	Tél : 06 60 62 23 72
<b>Responsable Jeunes :</b>	Victor ANDRE	Tél : 06 19 06 30 13



Les années passent et le centre d'intervention de SELOMMES évolue, avec cette année le remplacement des 2 engins :

- le VTU Renault trafic a fini sa carrière et est remplacé par une VL toute utilité.
  - le CCF engin feu de forêt tout terrain mais également idéal pour les interventions rurales, il est équipé d'appareils respiratoire isolants nous permettant d'effectuer des attaques de feux aussi bien sur des habitations que sur des feux extérieurs.
- 2 nouveaux sapeurs-pompiers viennent nous renforcer il s'agit de :

**BOUTREAU** Edern qui intervient sous le statut de «différencié» : ce statut permet de choisir de faire les interventions de secours à personnes uniquement.

**JOUANNEAU** Mylène qui a les qualifications pour intervenir sur tous les sinistres : elle a été formée par l'école des jeunes sapeurs-pompiers de VENDOME.

Ils ont suivi, tous les 2, les stages de prompt secours et de secours d'urgences aux personnes.

Le personnel évolue également en suivant différents stages :

Le caporal-chef **DORISON** Demis a suivi avec succès un stage COD 0 qui permet aux conducteurs de pouvoir conduire de façon plus sécurisante nos engins et ce dans des conditions de circulation difficiles tout en respectant le code de la route. Mécanicien de métier, il suit nos engins et est notre référent sur SELOMMES. De même il va suivre un stage COD1 qui lui donnera l'accès à la conduite d'engins pompes.

Le sergent **HERVY** Alain a également suivi le même stage de COD 0.

Le sergent **DAQUO** Pierre a suivi le stage FDF2 qui lui permet de gérer un engin feu de forêt. Il est également notre référent sur le sport.

Le sergent **JAHAN** Gilles a effectué un stage de conduite hors chemin pour les VI il est sous convention SDIS 41-commune de SELOMMES et est en double affectation avec le centre de VILLIERS THORE.

Les caporaux **ROGER** Baptiste et **BRETON** Dylan ont été nommés sergents, et le sergent **BRETON** Dylan a également passé son permis poids lourd financé pour partie par le SDIS 41 sur une formation prise en compte dans le cadre de sa convention SDIS41 employeur.

Le sapeur **MORISSET** Antoine a été nommé caporal suite à l'obtention de son examen de chef d'équipe.

La caporale **PETAY** Manon a monté plusieurs gardes sur le CSP Vendôme et nous quitte quelques mois, mais reviendra très rapidement après la naissance de son bébé ; nous lui souhaitons plein de bonheur

Le sergent **BIZIEUX** Damien est chef d'unité télé pilote drone de l'unité ATLAS 41 sur le secteur groupement nord. L'équipe ATLAS est intervenue cette année de nombreuses fois pour des recherches de personnes, feux et dernièrement inondations.

Le centre de SELOMMES intervient de plus en plus souvent sur les secteurs de 2ème appel par manque de personnel dans les autres centres : nous recherchons activement des personnes qui seraient intéressées par nos missions

**Je lance un appel vigoureux à toutes les personnes hommes, femmes de 16 à 50 ans pour venir nous rejoindre : pour cela nous vous donnons rendez-vous le premier dimanche de chaque mois lors de nos entraînements.** Cela vous permettrait d'avoir un avis et peut être faire naître une vocation afin de participer à nos missions de secours à personnes, d'extinction d'incendie mais également protections des biens qui sont nos principales missions. **Pour cela il suffit de nous contacter au 06 49 21 71 29 ; nous serons à votre écoute.**

Le centre de secours intervient en 1er appel sur les communes de SELOMMES - VILLEMARDY - PERIGNY - VILLEROMAIN - VILLETRUN - COULOMMIERS – RHODON – FAYE – BAIGNEAUX

Nous avons effectué à ce jour 185 interventions.

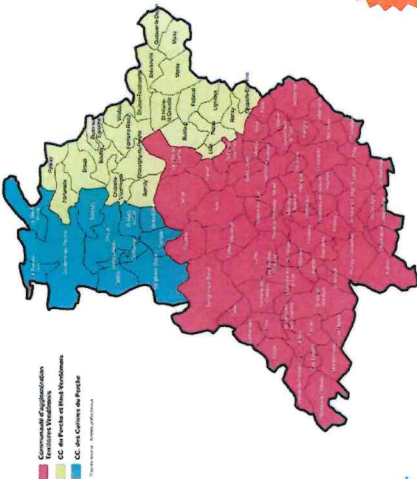
Je voulais également faire un petit rappel sur le déclenchement de l'alerte.

Lorsque vous faite le **18 ou 112** un sapeur-pompier décroche et s'identifie : vous devez rester calme et lui donner le motif de la demande de secours avec l'adresse exacte numéro de rue, commune, lieu-dit, la nature de votre demande, le nombre de personnes impliquées, les risques présents ou qui peuvent en découler, votre numéro de téléphone et enfin, attendre qu'il vous dise de raccrocher. A l'issue de cette demande il va engager les moyens nécessaire pour réaliser l'intervention Sachez que les secours arriveront dans 1 délai minimum et même si le temps vous paraît long, nous faisons toujours notre maximum.

**Lieutenant DAVID Bruno**

# SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDÔMOIS

Présidente : Claire FOUCHER-MAUPETIT



## LE TERRITOIRE

Le Pays Vendômois est composé de 100 communes, de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois ; de 2 communautés de communes : les Collines du Perche et Perche et Haut Vendômois et du Conseil Départemental. Il correspond à l'arrondissement de Vendôme, soit près de 70 000 habitants

## LA STRUCTURE

24 élus membres du Bureau

6 agents du service public

112 élus titulaires

## LES PROGRAMMES

Le Pays Vendômois a pour objet de mettre en œuvre une politique commune de développement et d'aménagement global du territoire. Il met à disposition des collectivités une ingénierie et des expériences de projets afin de permettre un essaimage des bonnes pratiques de développement local.

Il suscite des réflexions d'ensemble sur les perspectives à moyen terme de développement économique, agricole, touristique, social, environnemental et culturel.



Le Contrat régional de Solidarité Territoriale (CRST) est un outil d'accompagnement financier pluriannuel qui s'inscrit dans la démarche de développement du Pays et de la Région. Il permet la mise en œuvre d'objectifs du projet de territoire et apporte des aides aux porteurs de projets.



LEADER est un programme européen qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale. LEADER est un axe du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural).



Dispositif d'accompagnement et de financement des énergies renouvelables (chaufferie bois, réseaux de chaleur, géothermie, solaire thermique) développé par l'ADEME et la Région et porté par le Pays Vendômois sur le territoire. Programme accessible aux collectivités, entreprises, exploitants agricoles et bailleurs sociaux.



Un dispositif public indépendant de proximité qui accompagne les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique.



Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.



Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont élaborés de manière concertée à l'initiative de différents acteurs d'un territoire (publics, économiques, associatifs, ...). Ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant aux enjeux de l'alimentation : sociaux, environnementaux économiques, sanitaires.

## EXEMPLES DE PROJETS

### CRST

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) est le dispositif de contractualisation de la Région Centre-Val-de-Loire pour contribuer à l'aménagement équilibré et durable du territoire. Sur la période 2023-2029, **9 619 000€** sont alloués par la Région pour la réalisation de projets sur le Pays Vendômois : diversification agricole, développement de circuits de proximité, aménagement touristique, construction d'équipements culturels ou de loisirs, construction de locaux pour l'accueil d'enfants, aménagement de centres-bourgs et d'espaces publics, rénovation thermique de bâtiments publics, construction de logements sociaux, réalisation de pistes cyclables et de voies vertes, animation du contrat local de santé, réalisation d'opérations de préservation de la biodiversité et soutien à des initiatives locales innovantes.



### COT

Construction d'une chaufferie au bois déshuilié pour le Groupe scolaire de Lunay. Projet accompagné par le Pays Vendômois, aidé par l'ADEME ( 87 000 €), le FEDER (135 000 €) et le Conseil Départemental (74 000 €). L'opération permettra de diminuer les charges d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et d'utiliser une ressource renouvelable locale.

## Contrat Local de Santé du Vendômois

Le CLS a pour missions d'améliorer le parcours de santé des populations et de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. L'animation du CLS consiste principalement à organiser des actions de prévention et de promotion de la santé, biologique, psychologique et sociale et santé environnementale, au plus près des populations du Pays Vendômois. Il s'agit également de participer à toute réunion, atelier, séminaire qui vise à améliorer le parcours de santé des populations du territoire. Les différents axes du CLS 2023-2029 :

- Axe n°1 : Favoriser le développement d'actions de prévention et de promotion de la santé pour tous
- Axe n° 2 : Développer la mise en réseau et la communication autour des acteurs du territoire en santé mentale
- Axe n° 3 : Promouvoir un environnement favorable à la santé pour tous
- Axe n° 4 : Réduire les inégalités sociales et territoriales en santé



## PLATEFORME REV Permanences de l'ADIL-France Rénov'

La Plateforme "Rénovez En Vendômois (REV)" a ouvert le 1er janvier 2017. Des permanences décentralisées de l'ADIL - France Rénov' ont lieu sur tout le territoire pour des conseils personnalisés (financiers, énergétiques, juridiques) sur la rénovation de vos logements.

**"Les élus du Pays Vendômois poursuivent leur engagement dans la maîtrise énergétique. Ils vous proposent un service de conseils pour la rénovation des logements des particuliers".**

## LEADER Détachiller la culture grâce à une remorque-castelet

L'Hectare - Territoires Vendômois, en partenariat avec Le Sablier de Dives-sur-Mer, a élaboré une remorque-castelet pour délocaliser l'univers de la marionnette et le faire découvrir. Un spectacle a été présenté dans plusieurs communes du territoire. 10 000 € de subvention ont été attribués au projet via le programme LEADER.

## Où trouver les permanences de l'ADIL-France Rénov' sur notre territoire ?

5 lieux de permanences sur le territoire vous accueillent sur rendez-vous : Vendôme, Mondoubleau, Fréval, Saint Amand Longpré et Montoiré

**Besoin d'informations ? Contactez l'ADIL**

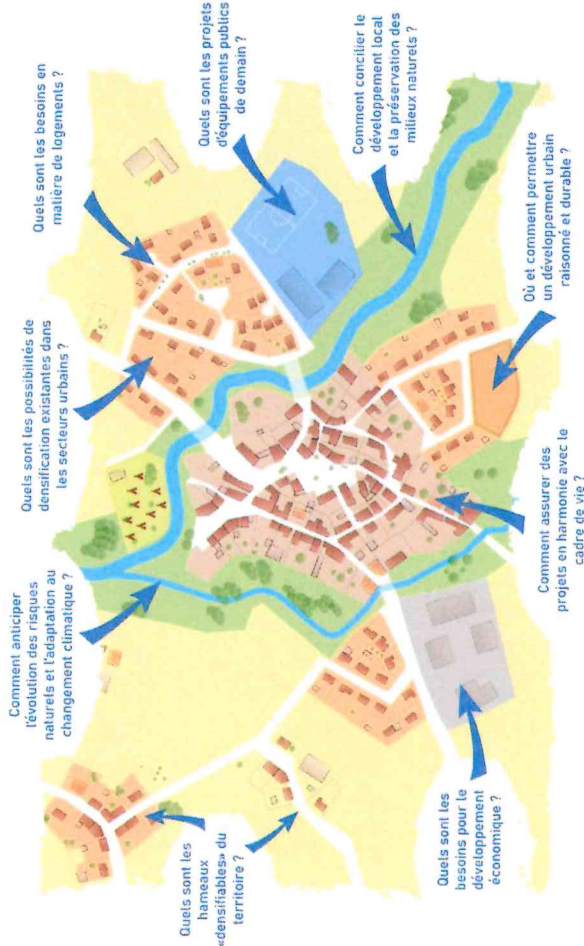
ADIL - France Rénov' :  
Tel : 02.54.42.10.00

Adresse : 34 avenue Maunoury, porte C, 41000 BLOIS

**La politique de l'habitat : pour un développement cohérent et équilibré à l'échelle de Territoires vendômois**

Cette année a également permis d'approfondir un autre volet clé du PLUi-H : la définition de la politique de l'habitat. Le Plan d'Orientation et d'Actions de l'Habitat (POA) constituera un document stratégique visant à anticiper les besoins en logements, à favoriser la mixité sociale et à soutenir la production de logements accessibles et de qualité. Le POA permet de mieux répondre aux attentes des habitants actuels tout en préparant l'accueil de nouvelles populations dans un cadre équilibré et durable.

### Des questions au cœur des étapes de travail de 2024



### Poursuite de la démarche participative pour un projet partagé

Nous tenons à souligner l'importance de la participation des habitants, des entreprises et des associations du territoire dans cette démarche. Au travers des dispositifs en place, les carnets de concertation et l'adresse mail dédiée [urbanisme-planification@catv41.fr](mailto:urbanisme-planification@catv41.fr), vous pouvez nous partager vos attentes et vos projets.

Vous trouverez l'ensemble des informations concernant la démarche via le site internet : <https://www.territoiresvendomois.fr/pluih>

### Vers une mise en œuvre opérationnelle du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

L'année 2023 avait été marquée par l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui constitue le projet de territoire, véritable colonne vertébrale du PLUi-H. Ce projet exprimerait des objectifs partagés issus d'une vaste concertation politique et publique. Il est accessible sur le site internet de Territoires Vendômois, sous la rubrique PLUiH.

### Une réflexion approfondie sur les zones urbaines du territoire

Au cours de l'année écoulée, les collectivités ont concentré leurs efforts sur la définition des zones urbaines (U) du territoire. Il s'agit des secteurs déjà urbanisés du territoire au sein desquels les projets optimisant le rôle des centres-villes et centre-bourgs accompagneront le développement futur.

### L'identification des secteurs de projets, une étape clé permettant de concilier développement local et résilience environnementale

Parallèlement, les équipes municipales ont activement travaillé à l'identification des projets d'aménagement qui pourront être développés au cours de la prochaine décennie. Cette réflexion permet de préparer le terrain pour l'implantation de nouveaux logements, d'espaces économiques ou d'équipements publics, tout en évitant un étalement urbain excessif. Ainsi, chaque projet est pensé dans une logique de cohérence territoriale et de respect des impératifs environnementaux.

L'intégration des impératifs nouveaux issus de la loi Climat et Résilience et des objectifs Zéro Artificialisation Nette (ZAN) constituent à ce titre des enjeux prégnants de la démarche. Dans le cadre du PLUi-H, les

collectivités s'engagent à mesurer et à limiter la consommation de terres agricoles et naturelles, en favorisant la densification et la réhabilitation des friches. La prise en compte des enjeux climatiques et de résilience face aux risques naturels est également au cœur de cette démarche, pour assurer un territoire à la fois attractif et résilient face aux défis futurs.

# MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS

## Plus près des territoires et de ses habitants

**Prévention et protection maternelle infantile, logement, accompagnement vers l'emploi, autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, inclusion et insertion sociale.**

Les services d'action sociale du conseil départemental se réorganisent pour vous offrir un service de proximité renforcé.

**Objectifs ?** Mieux répondre à vos besoins et vous proposer une offre de services au plus près de chez vous, dans douze maisons départementales des solidarités (MDS) implantées dans tout le département.

**Dix d'entre elles sont déjà ouvertes :** Vendôme, Blois, Bracieux, Veuzain-sur-Loire, Lamotte-Beuvron, Salbris, Romorantin-Lanthenay, Montrichard-Val de Cher, Selles-sur-Cher et Mer. Les MDS de Mondoubleau et de Fréteval ouvriront au plus tard début 2026.

Des antennes de proximité vous proposent également des accueils sur rendez-vous à Droué, Beauce-la-Romaine, Montoire-sur-le-Loir, Savigny-sur-Braye, Cormenon, Oucques-la-Nouvelle, Marchenoir, Blois, Le Controis-en-Sologne, Neung-sur-Beuvron, Noyers-sur-Cher, Saint-Aignan, Saint-Laurent-Nouan et Herbault.

### CONTACT

02 14 99 41 41

du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h (sauf le mardi après-midi)



Plus d'infos



### Le CIAS : un acteur clé de l'action sociale intercommunale

Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) s'engage activement dans une action globale de prévention et de développement social au sein des communes de l'agglomération Territoires vendômois. Cette démarche est menée en étroite collaboration avec les institutions publiques et privées, faisant du CIAS l'institution locale par excellence en matière d'action sociale.

### Un nouveau service de proximité

Depuis mai 2024, le CIAS a lancé un service innovant d'« aller vers » pour mieux répondre aux besoins des habitants. Les travailleurs sociaux du CIAS se déplacent désormais à la demande des mairies pour intervenir auprès des personnes en difficulté sociale ou en recherche d'emploi, qui peinent à solliciter de l'aide par elles-mêmes.

### Des réponses adaptées aux besoins

- Une aide d'urgence : Le CIAS peut rapidement apporter un soutien alimentaire ou un hébergement temporaire grâce à ses dispositifs existants.
- Un accompagnement personnalisé : Après une évaluation approfondie de chaque situation, les travailleurs sociaux proposent une orientation ou un suivi adapté vers les services d'action sociale appropriés.
- Sensibilisation et information : En partenariat avec les mairies, le CIAS organise des réunions d'information et participe à des forums pour sensibiliser la population aux enjeux sociaux et aux aides disponibles.

### Un service accessible à tous

Si vous ou l'un de vos proches traversez une période difficile, n'hésitez pas à contacter votre mairie. Le CIAS est là pour vous accompagner et vous orienter vers les solutions les plus adaptées à votre situation.

Le CIAS s'engage à renforcer le tissu social de notre territoire, en veillant à ce qu'aucun habitant ne soit laissé pour compte. Cette approche collaborative illustre notre engagement dynamique et collectif pour une communauté plus solidaire et inclusive.

N'hésitez pas à contacter votre mairie pour vous-même ou un de vos proches qui vous semblent en difficulté.

# Territoires vendômois les structures Enfance Jeunesse



## Accueils Libres Jeunesse

Avec la carte MOVE Jeune, la carte Jeune (2€) ou la carte Rémi, les jeunes peuvent fréquenter librement les 9 Accueils et Points rencontre Jeunes gérés par la communauté d'agglomération. Ils sont accueillis par des équipes d'animateurs qualifiés qui leur proposent des activités variées correspondant à leurs envies. Les programmes d'activités, les modalités d'inscription, les horaires d'ouverture sont consultables sur le site de Territoires vendômois.



- **MDJ Savigny**  
4, route de Bessé, Savigny-sur-Braye
- **Centre Culturel**  
24, avenue G Clémenceau, Vendôme
- **L'Annexe**  
42 ter, avenue Jean Moulin, Vendôme
- **Points rencontre Jeunes** (hors vacances scolaires)  
Naveil (mardi 16h30-18h30),  
Lancé (mercredi 13h30-17h),  
Danzé (jeudi 16h30-18h30),  
Selommès (vendredi 16h30-19h)
- **Le Passage**  
Passage de l'imprimerie,  
10, place Saint-Martin, Vendôme
- **Maison des Jeunes de Montoire (MJM)**  
21, rue Marescot, Montoire-sur-le-Loir



## ● ALSH soutenus par Territoires vendômois Vacances d'Hiver, de Printemps, d'Été et d'Automne

**ALSH Areines-Meslay**  
centredeloisirs.areinesmeslay@gmail.com - 02 54 77 22 16

**ALSH Azé - Ribambelle et C<sup>ie</sup>**  
ribambelle.cie@gmail.com - 06 78 60 26 59

**ALSH Epuisay - L'épuiette**  
epuiette41@gmail.com - 02 54 72 18 58

**ALSH La-Ville-aux-Clercs**  
perisco@la-ville-aux-clercs.fr - 06 41 05 80 76

**ALSH Coulommiers-la-Tour**  
asso-coulommierslatour@famillesrurales.org  
06 76 40 21 50

## ● Le Transfo 140, faubourg Chartrain, Vendôme

- un PIJ (Point Information Jeunesse) qui accompagne les jeunes dans la recherche de jobs, départs à l'étranger et autres projets...
- un service de mise en relation babysitting ;
- un espace multimédia ouvert à tout public ;
- diverses ressources documentaires et multimédia ;
- une permanence de la MDA (Maison des Ados) ;
- des animations multimédia, de prévention...

## Animation itinérante Territoires vendômois

Activités variées et sorties à la journée ou sur plusieurs jours. Un transport est proposé à tous les jeunes du territoire. À indiquer à l'inscription.

## ● Les Accueils de loisirs Territoires vendômois

Les structures de loisirs accueillent les enfants de 3 à 13 ans sur les périodes de vacances scolaires. Des équipes pédagogiques qualifiées encadrent les enfants et font en sorte que chacun s'épanouisse au sein de la structure, grandisse à son rythme, rencontre des copains et partage des expériences originales et enrichissantes.

informations et inscriptions sur [espacefamille.vendome.eu](http://espacefamille.vendome.eu)



Le Transfo propose gratuitement un service de mise en relation autour du babysitting !

Ce service s'adresse aux jeunes de 16 ans et plus souhaitant proposer leurs services et également aux parents cherchant une garde occasionnelle pour leurs enfants.

Vous cherchez une solution babysitting ? <https://www.territoiresvendomois.fr/baby-sitting>

Vous souhaitez faire du babysitting ? Retirez votre dossier au Transfo, 140 faubourg Chartrain à Vendôme.

Pour pouvoir vous inscrire aux activités proposées par Territoires vendômois pour les enfants et les jeunes, créez votre compte en vous rendant sur <https://espacefamille.vendome.eu> (page également directement accessible dès l'accueil du site [www.territoiresvendomois.fr](http://www.territoiresvendomois.fr)) et laissez-vous guider.



## Présentation de MOVE COVOITURAGE domicile ↔ travail

L'attractivité d'un territoire passe par sa facilité de desserte et son accessibilité. La communauté d'agglomération Territoires vendômois a fait le choix d'étendre son offre de transport MOVE avec la création d'une plateforme de covoiturage pour les trajets domicile-travail.

Sur 20 000 actifs du territoire, 80 % utilisent une voiture pour leurs déplacements quotidiens.

L'aspect financier est très intéressant : le gain moyen pour le conducteur est de 1 200 euros en moyenne par an ; pour le passager c'est une économie de plus de 1 000 euros par an (recoupement de plusieurs études menées au niveau national).

Le covoiturage peut aider pour un accès à l'emploi (en cas de perte de permis ou pas de permis), budget carburant allégé, frais de stationnement de parking à la gare TGV allégés ; moins de pollutions pour l'environnement ; création de liens sociaux.

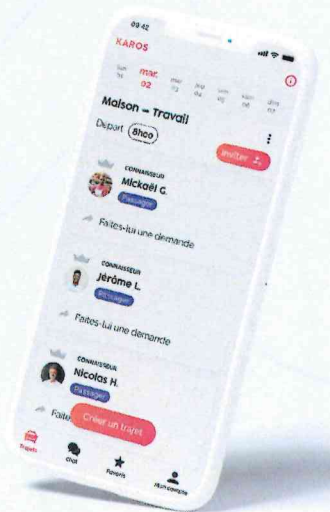
Il n'y a pas de miracle : comme pour tout lancement d'un service, le succès de ce dispositif dépend de la mobilisation de tous. Plus il y aura d'inscrits plus l'offre en trajets s'étoffera et deviendra intéressante.

N'attendez plus : **téléchargez l'application gratuite KAROS** et venez rejoindre les 1 200 usagers qui ont déjà franchi le pas.

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site Internet [www.move-vendomois.fr](http://www.move-vendomois.fr) (onglet covoiturage).

En **covoiturant** avec **Karos**,  
vous faites de vraies **économies**

**2 pleins**   
**d'essence**  
par mois



Pour télécharger l'appli  
Scannez-moi



Le **covoiturage** quotidien  
n'a jamais été aussi **simple** !

**01**

Téléchargez  
Karos

**02**

Créez votre  
compte  
en renseignant votre  
adresse de domicile et  
de travail

**03**

C'est parti !  
Covoiturez avec  
qui vous voulez  
dans l'app



Vos covoitureurs vous  
attendent déjà



Pour télécharger Karos

Scannez-moi

Google Play

App Store

## Nos conseils

### Habitation

Tranquillité vacances, cambriolages, squats ... Protéger son logement.

### Famille

Protection et sécurité de la famille.

### Sécurité routière

Réglementation routière, urbaine et rurale, des 2 roues aux poids lourds.

### Numérique

Les réseaux sociaux, chantage à la webcam, hameçonnage ou cyber-malveillance.

### Entreprise et commerce

Sécuriser sa société.

### Elus

Présentation des divers dispositifs, gestion des incivilités

### Aide aux victimes

Réseau d'écoute, détection, accompagnement et conseils des victimes.

### Vie pratique

Procuration ou autre démarche administrative.



## À quoi sert l'application ?

### Trouver de l'aide

Répondez à quelques questions et laissez-vous guider vers la bonne solution !

Trouvez et utilisez le bon service en fonction de votre besoin.



### Recevoir de l'actualité

Recevez toute l'actualité de la police nationale ou de la gendarmerie nationale en fonction de vos intérêts personnels.

Suivez également l'actualité autour de chez vous et de chez vos proches.

### Consulter nos conseils

Retrouvez nos conseils de prévention sur la sécurité, regroupés par thématiques.

### Accéder aux numéros utiles

Vous ne vous souvenez plus des numéros d'urgence ? Retrouvez-les et appelez le bon numéro en un clic.

## Contactez-nous facilement







### Trouver mon unité de proximité

En cas de problème, trouvez l'unité de référence autour de là où vous êtes.

Ouvrez l'itinéraire le plus adapté ou appelez directement l'unité en cas de besoin.

### Tchattez avec un gendarme ou un policier

Vous pouvez dialoguer par tchat avec un gendarme ou un policier 24h/24 - 7j/7. Certains canaux sont dédiés aux victimes d'infractions.

-  Pour toutes vos questions relatives à la sécurité de manière générale
-  Victime ou témoin de violences conjugales, sexuelles ou sexistes
-  Victime ou témoin de cyber-harcèlement
-  Victime ou témoin de discrimination

 **En cas d'urgence**  
Appelez immédiatement le 17

## Disponible sur les stores

Gratuitement et dès maintenant

Android



iOS



Application proposée par



version 4.0 (16/08/2022)

  
**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Ma sécurité**  
Application grand public





Au plus près de vous


## L'actualité nationale


Un sujet vous intéresse particulièrement ?


Suivez de nombreuses thématiques en vous abonnant aux notifications !


 Sécurité routière


 Aide aux victimes

 Numérique

 Entreprises et commerces

 Famille

 Jeunesse

 Vie pratique

 Recrutement

## L'actualité locale

Pour obtenir des informations au plus proche de vos attentes, suivez l'actualité de sécurité au plus proche de vos centres d'intérêts géographiques.

